

Tunis le 07 Février 2017

## Communiqué

### Avis de consultation Nationale pour la Cession des Droits TV

La Fédération Tunisienne de Handball lance une consultation nationale pour la cession des droits d'exploitation audiovisuelle, des rencontres de handball organisées par la FTHB pour la saison sportive 2016-2017.

Les Chaines de Télévision nationales dûment agréées et les boites de production intéressées par cette consultation nationale peuvent retirer le cahier des charges auprès du Secrétaire Général de la FTHB au siège de la Fédération Tunisienne de Handball sis au 11, Rue du 1er juin, Impasse de l'Aurore, Mutuelle ville 1002 Tunis-Belvédère Bp 151.

Les offres doivent parvenir à la Fédération Tunisienne de Handball par voie postale sous pli recommandé, par Rapide poste ou par dépôt directe au Bureau d'Ordre de la FTHB, sous pli fermé **au plus tard le Lundi 13 Février 2017 à 17.00H**, délai de rigueur (cachet du Bureau d'Ordre faisant foi) et ne doit porter que les indications suivantes :

**« CONSULTATION NATIONALE POUR LA CESSION DES DROITS  
TELEVISES DES RENCONTRES DE HANDBALL ORGANISEES PAR LA FTHB »**

L'offre doit parvenir à l'adresse suivante :

*Monsieur le Président de la FEDERATION TUNISIENNE DE HANDBALL  
11, Rue du 1<sup>er</sup> juin, Impasse de l'Aurore, Mutuelle ville 1002 Tunis-Belvédère*

***Le Secrétaire Général de la FTHB***

***Emir SAADI***

